

RAPPEL : AVIS D'ÉBULLITION

East Broughton, le 15 janvier 2021. Nous vous invitons à partager le présent avis d'ébullition avec vos connaissances et voisins, notamment des personnes isolées ou dont la santé est précaire.

Avis concernant l'eau potable :

**Faire bouillir l'eau et maintenir
l'ébullition pendant une minute avant de la consommer.**

De plus, utiliser de l'eau bouillie ou embouteillée pour :

- La préparation des breuvages, des jus, des boissons chaudes (thé, café), des biberons et des aliments pour bébé
- Le lavage des fruits et des légumes qui seront mangés crus
- La préparation des plats et des aliments
- La fabrication des glaçons
- Le brossage des dents et le rinçage de la bouche
- Utiliser l'eau du robinet pour les autres usages qui n'amènent pas de consommation d'eau, notamment laver les vêtements, la prise de douche ou de bain.
- Pour les jeunes enfants, s'assurer qu'ils n'ingèrent pas d'eau lors du bain.

Nous tenons à vous assurer que nous déployons tous les efforts nécessaires afin de rétablir la situation. Merci pour votre habituelle collaboration.

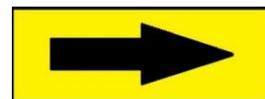
FERMETURE BUREAU MUNICIPAL ET CENTRE DES LOISIRS

Suite aux nouvelles directives de la Santé publique, veuillez prendre note que nos bureaux ne seront pas accessibles jusqu'au 8 février 2021 inclusivement.

De plus, puisque les activités sportives et de loisirs intérieures sont interdites, le Centre des loisirs Desjardins est fermé pour la saison 2020-2021.

Pour toutes questions ou commentaires, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse mvachon@municipaliteeastbroughton.com ou en laissant un message sur la boîte vocale de la réception au 418 427-2608 poste 221.

Pour urgence seulement : 418 334-8450



Lire c'est grandir



BIBLIOTHÈQUE
La Bouquinerie

Veillez prendre note qu'afin de respecter le couvre-feu, votre bibliothèque La Bouquinerie modifie ses heures d'ouverture :

Mardi et jeudi

de 18 h 30 à 19 h 30

Modification de la procédure de mise-à-jour du prochain rôle d'évaluation



La MRC des Appalaches débute la mise à jour des dossiers de la municipalité afin de procéder à l'équilibrage du prochain rôle d'évaluation triennal 2022-2023-2024. Étant donné le contexte actuel, **les visites ne peuvent avoir lieu**, seulement des photos de l'extérieur seront prises par des techniciens pour les immeubles non-inspectés depuis plus de neuf ans.

Les personnes concernées recevront donc prochainement des documents par la poste afin d'obtenir les renseignements nécessaires conformément aux dispositions de l'article 36.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

À cet effet, nous demandons à ces contribuables de **remplir les formulaires afin de d'informer la MRC des ajouts, des améliorations et des rénovations apportés à leurs immeubles au cours des neuf dernières années**. Également, des formulaires concernant les mutations seront envoyées afin de connaître les circonstances entourant les transactions immobilières.